

## DECISION

Décision n°:  
GB/ASM/AG/2024/ 85  
Contrat avec l'Atelier Môz  
Senlis fait son théâtre 2024

Nous, Maire de la Ville de Senlis,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020, portant sur la délégation consentie par le Conseil Municipal à Madame le Maire en vertu des articles L 2122-21, L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Christine Robert, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, n°221 en date du 30 septembre 2020,  
Considérant la nécessité de passer des conventions et contrats dans le cadre de la programmation de « Senlis fait son théâtre 2024 »,

## DECIDONS :

Article 1 : la passation d'un contrat avec l'Atelier Môz, représenté par Christian NEAU, Président, sise 22 avenue de la Bouleautière 60500 Vineuil Saint Firmin, SIRET : 535 339 782 00026, dans le cadre de la programmation de « Senlis fait son théâtre 2024 ».

Article 2 : Ce contrat est passé pour 1 représentation du spectacle « Colette », le vendredi 5 avril 2024 à 18h30, au sein du Prieuré St Maurice.

Article 3 : Conformément au contrat, la ville versera la somme de 600 € net sur présentation d'une facture, et prendra en charge le repas pour 10 personnes le soir de la représentation.

Article 4 : L'ampliation de la présente décision sera adressée à la Sous-Préfecture de Senlis, la Trésorerie Municipale et l'Intéressé qui dispose d'un délai de deux mois, à compter de la présente notification, pour saisir le Tribunal Administratif par courrier 14 Rue Lemerchier 80000 AMIENS, ou par l'application informatique télérecours citoyen accessible via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Senlis, le 21 MARS 2024



Handwritten signature of Marie-Christine Robert.

Marie-Christine ROBERT  
1<sup>er</sup> Adjoint délégué aux Affaires Culturelles  
et à la Communication

Cette décision a été, 21 MARS 2024  
Reçue en Ss-Préfecture le : 21 MARS 2024  
Notifiée à l'intéressé le :  
Publiée sur le site internet de la collectivité le : 22 MARS 2024